**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | **Production d’un document de vulgarisation et d’une brochure de synthèse du plan d’action genre de l’ANEF.** |
| Bénéficiaire(s) | **Agence Nationale des Eaux et Forêts**  |
| Pays | **Maroc**  |
| Durée totale des jours prévus | **15 Jours d’expertise** |

1. **Contexte et justification du besoin**

Le programme Ghabati, Hayati

Le Maroc s’est doté, en 2020, d’une nouvelle stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 » (SFM) qui a tracé une nouvelle vision pour le développement des espaces forestiers pour les dix prochaines années, à travers l’adoption d’un modèle de gestion inclusif, durable et créateur de richesse, qui place les populations usagères des zones forestières au cœur de la gestion des forêts.

Cette stratégie, dont l’exécution est confiée à l’Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) du MAPMDREF repose sur quatre grands axes d’intervention : (i) réinventer l’approche participative pour mieux impliquer les habitant.e.s des territoires, (ii) différencier clairement les espaces, entre « forêt productive » et « forêt patrimoniale » (parcs nationaux) et réformer les métiers de l’ANEF en conséquence, (iii) moderniser le cœur de métier de l’ANEF et (iv) refondre l’organisation institutionnelle de l’ANEF autour de la différenciation des espaces et des métiers. Le plan de mise en œuvre de la stratégie est décliné par l’ANEF dans une « feuille de route » qui priorise les chantiers à mener.

L’AFD soutient la démarche des autorités marocaines par son programme d’appui à la stratégie Forêt du Maroc 2020-2030, le programme « Ghabati, Hayati », dont l’objectif global est d’accompagner la gestion durable des forêts et parcs nationaux du Maroc, contribuant à une transition bas carbone, résiliente et inclusive du pays et à la protection et au maintien de sa diversité biologique.

L’assistance technique, dont l’exécution est confiée à Expertise France, aura pour mission d’appuyer l’ANEF dans la mise en œuvre effective du programme, son suivi-évaluation et reporting, et l’intégration des thématiques transversales climat, biodiversité et genre dans ses activités.

Dans ce cadre, Expertise France appuie l’ANEF dans l’intégration des enjeux biodiversité, climat et genre dans le cadre du programme Ghabati Hayati. Cet appui technique consiste en la production d’un document de vulgarisation et d’une brochure de synthèse du plan d’action genre de l’ANEF.

1. **Objectifs et résultats poursuivis**
	1. **Objectif**

L’objectif de la présente prestation est la conception d’un document de vulgarisation relatif au plan d’action genre de l’ANEF, ainsi que la production du contenu d’une brochure de synthèse.

Ces deux documents seront pratiques, conviviaux et promotionnels, de langage clair et concis, s’adressant à la fois à l’ensemble du personnel de l’ANEF et à ses principaux partenaires.

Ces deux documents de vulgarisation serviront à informer tout un chacun sur :

* Contexte national en matière d’égalité femmes-hommes
* Analyse sectorielle genre du secteur forestier
* Le plan d’action genre de l’ANEF
1. **Description de la mission**

**Phase I : Production d’un document de vulgarisation relatif au plan d’action genre de l’ANEF**

Cette phase se réalisera en quatre étapes :

1. Lecture de l’ensemble des documents fournis et annexés à ces TDRs
2. Préparation d’une 1ère version du document en tenant compte des buts et du public cible susmentionnés dans le paragraphe objectif ;
3. Présentation de l’ébauche du document de vulgarisation et discussion avec les entités concernées de l’ANEF
4. Finalisation du document de vulgarisation sur la base des commentaires de l’ANEF et d’Expertise France.

L’expert(e) genre rédigera d’un document d’une trentaine de pages, à la fois à caractère technique et professionnel, mais aussi promotionnel.

Plus de 80 % du contenu sera axé sur le plan d’action genre produit par l’ANEF avec l’appui de l’AFD et d’ONU Femmes. Aussi, l’expert(e) veillera à ajouter des illustrations/schémas au document quand c’est nécessaire et pertinent.

L’expert(e) s’alimentera de documents suivants (fournis par l’ANEF et annexés aux TDRs) :

* Analyse sectorielle genre
* Plan d’action genre (26 pages)
* Présentation PPT du pan d’action genre du secteur forestier

La logique et l’originalité de la manière que l’ANEF aborde la politique de l’état en matière d’égalité femmes-hommes doivent être mises en évidence dans le document.

**Phase 2 : production d’une brochure de synthèse**

Sur la base du document produit en phase 1, produire une synthèse du plan d’action de 8 pages. Le contenu de la brochure doit reprendre fidèlement le document produit lors de la phase 1 de manière synthétique, avec un style clair et concis, et une cible plus large incluant, personnel de l’ANEF, ses partenaires et le grand public.

L’expert (e) doit aussi proposer des illustrations ou photos à insérer.

Ce document sera produit en versions provisoire et définitive. Il sera finalisé sur la base des commentaires de l’ANEF et d’EF.

Enfin, la société de communication chargée de l'édition de la brochure examinera le rendu avec l'expert(e).

* 1. **Livrables attendus**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mission**  | **Livrables** | **Date de livraison** |
| **Phase 1**  | 1. Document de vulgarisation du plan d’action genre de l’ANEF (document Word)
 |  |
| **Phase 2**  | 1. Contenu de la brochure de synthèse en document Word
 |  |

* 1. **Coordination**

M. Taha Azaroual et Mme Mathilde Richelet seront les interlocuteurs du prestataire pour Expertise France

Courriel : taha.azaroual@expertisefrance.fr / mathilde.richelet@expertisefrance.fr

Une réunion de lancement se tiendra au plus tard 7 jours après la notification du contrat, en présence d’Expertise France et de l’ANEF.

La coordination et le suivi de de la prestation seront faits avec le Chef du Département de la communication et de la coopération DCC, tout au long de sa réalisation. En outre, des échanges réguliers avec l’Assistant Technique du programme seront à prévoir sur l’état d’avancement des missions et, éventuellement, les difficultés rencontrées.

1. **Validation**

Ce travail sera suivi par l’ANEF, AFD et Expertise France. L’ensemble des livrables seront examinés et validés par les trois parties.

1. **Lieu, Durée et Modalités d’exécution**
	1. **Période de mise en œuvre : Octobre - Novembre 2024**
	2. **Durée effective de la mission : 15 Hj**
	3. **Planning/calendrier : Octobre-Novembre 2024**

*Le calendrier prévisionnel d’exécution des missions se présente comme suit :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Lieu** | **Période** |
|  |
| Réunion de lancement  |  |  |
| **Phase 1**  | Bureau  | Octobre 2024 |
| **Phase 2**  | Bureau  | Novembre 2024 |

Dans son offre technique et financière, il est demandé au consultant (e)de proposer une répartition de ses jours de travail en fonction de ce calendrier prévisionnel (chronogramme).

Les frais de déplacements prévus devront être inclus dans l’offre financière.

1. **Expertise et profil demandés**
	1. **Nombre d’experts :** 1
	2. **Profil de l’expert désigné en charge de l’exécution du contrat**

Expert 1

1. Qualifications et compétences :
* Titulaire d’un Doctorat, Diplôme d’Ingénieur ou Master en sciences sociales, environnement ou tout autre domaine pertinent pour la mission.
* Excellentes qualités /capacités :
	+ de communication
	+ de travail en équipe et relationnel
	+ de transmission des savoirs
	+ de synthèse et de rédaction
	+ d’analyse et résolution des problèmes
	+ de prise de décision et d’initiative
* Excellente maîtrise du français (écrit / oral).
1. Expérience professionnelle générale
* Expérience professionnelle d’au moins 15 ans dans les domaines de développement humain/ planification/Environnement.
1. Expérience professionnelle spécifique
* Expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans le domaine de l’intégration du genre dans les planifications ;
* Expérience préalable dans la rédaction des plan d’action et de développement
* Expérience préalable dans la gestion des ressources naturelles.
1. **Compte rendu des réunions**

Le prestataire élaborera des comptes rendus des différentes réunions.

1. **Informations complémentaires**

**Date limite de soumission des offres** : 29/10/2024 à 18:00 (UTC+1)

Expertise France se réserve le droit de sélectionner un(e) candidat(e) avant cette date.

**Composition du dossier de candidature**:

* Une offre technique incluant :
	+ Un CV mettant en évidence les compétences et les expériences correspondantes à celles requises pour cette mission ;
	+ Une note de compréhension des objectifs et des enjeux de la mission
* Une offre financière incluant le nombre de jours d'expertise et le coût journalier.

Les offres incomplètes ne seront pas prises en considération.